IAMGOLD CORPORATION

TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD FAIT L'ACQUISITION DE LA TOTALITÉ DE MERREX GOLD

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 28 février 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce qu'elle a finalisé l'acquisition annoncée précédemment (la « Transaction ») de toutes les actions émises et en circulation de Merrex Gold Inc. (« Merrex ») autres que celles déjà détenues par IAMGOLD et de tous les bons de souscription d'actions ordinaires en circulation aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par un tribunal en vertu du *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). À la suite de la Transaction, Merrex devient une filiale en propriété exclusive d'IAMGOLD.

« Grâce à l'acquisition de Merrex, nous détenons maintenant la totalité du projet Siribaya-Diakha au Mali et de sa ressource aurifère, dont l'estimation s'élève à plus d'un million d'onces, comme annoncé dans notre communiqué de presse annuel sur les réserves et les ressources publié le 22 février 2017, a déclaré le président et chef de la direction d'IAMGOLD, Steve Letwin. Cette transaction est le résultat de huit années d'excellent travail et de partenariat avec l'équipe de Merrex, ayant mené à la découverte du gisement Diakha. Ce projet, ainsi que l'exploration et l'évaluation en cours au projet Boto au Sénégal, à proximité, nous procure une base considérable à partir de laquelle nous pourrons réaliser notre objectif de 2017 d'accroître nos ressources actuelles dans cette zone prolifique de l'Afrique de l'Ouest. »

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation. IAMGOLD est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et son siège social est situé au 401, Bay Street, bur. 3200, C.P. 153, Toronto (Ontario), M5H 2Y4.

À propos de Merrex

Les actifs principaux de Merrex comprennent ses propriétés aurifères, dont essentiellement sa participation de 50 % dans le projet aurifère Siribaya au Mali occidental, son autorisation d'exploration détenue en propriété exclusive dans Karita en Guinée et sa propriété de zinc et de fer détenue en propriété exclusive en Nouvelle-Écosse (le projet Jubilee). Le permis détenu par Merrex couvre environ 700 kilomètres carrés à l'intérieur de la zone d'intérêt d'environ 4 100 kilomètres carrés de la portion sud de la ceinture aurifère de l'ouest du Mali. Le siège social de Merrex se situe actuellement au 802 - 1550, Bedford Highway, Halifax (N.-É.), B4A 1E6, et devrait déménager au 401, Bay Street, bur. 3200, C.P. 153, Toronto (Ontario), M5H 2Y4.

Renseignements additionnels

Dans le cadre de la Transaction, IAMGOLD a émis un total d'environ 6,9 millions d'actions ordinaires, représentant 1,5 % de ses actions émises et en circulation, immédiatement avant la clôture de la Transaction. Les actions d'IAMGOLD ont été émises sur la base de 0,0433 action ordinaire d'IAMGOLD pour chaque action ordinaire de Merrex qui n'était pas déjà détenue par IAMGOLD, et de 0,0043 action

ordinaire d'IAMGOLD pour chaque bon de souscription de Merrex. Immédiatement avant la réalisation de la Transaction, IAMGOLD détenait environ 45,8 millions d'actions ordinaires de Merrex, soit approximativement 23 % des actions ordinaires de Merrex émises et en circulation. Il est attendu que les actions de Merrex seront radiées de la Bourse de croissance TSX et que Merrex déposera une demande pour cesser d'être un émetteur assujetti dans les territoires applicables. Dans le cadre de la Transaction, IAMGOLD déposera un rapport à son profil sur SEDAR (www.sedar.com) en vertu des exigences de la Règle 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés, contenant des renseignements additionnels concernant ce qui précède. Vous pouvez obtenir une copie de ce rapport en communiquant avec Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs d'IAMGOLD, au 416 360-4743.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « croire », « attendre », « prévoir », « planifier » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov .

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.